



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Matoury, le 17 septembre 2019



## SÉMINAIRE DE L'AMÉNAGEMENT

*L'aménagement du territoire pour la Guyane de demain,  
L'Opération d'Intérêt National, accélérateur des projets.*

Établissement Public  
Foncier et d'Aménagement  
de la Guyane

La Fabrique  
Amazonienne

14, Esplanade de la cité  
d'affaire

CS 30059

97351 MATOURY

[www.epfag.fr](http://www.epfag.fr)

Dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Guyane. Le préfet, M. Marc DEL GRANDE et le président du Conseil d'Administration de l'EPFA Guyane, M. Rodolphe ALEXANDRE ont l'honneur de vous inviter à l'ouverture du SEMINAIRE :

« L'aménagement du territoire pour la Guyane de demain - L'Opération d'Intérêt National, accélérateur des projets le

Agence Manifeste

Tél : 01 55 34 99 84

**Jeudi 26 Septembre 2019 – à 9h.**

Rachel Brunella

[rachel.brunella@manifeste.fr](mailto:rachel.brunella@manifeste.fr)

Port : 06 21 03 08 30

Tél : 01 55 34 99 84

**Hôtel MERCURE –« Royal Amazonia »**

**45, rue de l'Ara Bleu – Rocade de Zéphyr – 97300 CAYENNE**

Service communication

Clara CLET

Responsable de la  
communication

0594 38 77 03

[communication@epfag.fr](mailto:communication@epfag.fr)

Ce Séminaire destiné aux élus et aux décideurs de Guyane fait intervenir des experts de haut niveau et permettra des échanges professionnels tout au long de la journée.

Il sera suivi par une visite du chantier de l'Écoquartier Georges OTHILY à Rémire-Montjoly.






## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

08h30 – 09h00	Accueil des invités.
8h45 – 9h00	Ouverture du séminaire par M. Rodolphe Alexandre, président de la CTG
09h00 – 11h00	<p><b>Rodolphe Alexandre, président de la collectivité territoriale de la Guyane et président du conseil d'administration de l'EPFA Guyane :</b></p> <p>Les enjeux de l'aménagement de la Guyane ; le schéma d'aménagement régional, vecteur de la vision politique du territoire.</p> <p><b>M. Raynald Vallée, directeur de l'environnement, aménagement et logement :</b></p> <p>L'engagement de l'état, le plan logement outre-mer, l'opération d'intérêt national, ses enjeux et son importance pour mieux répondre aux défis du logement et du développement économique.</p> <p><b>M. Philippe Schmit, membre du CGEDD, administrateur de l'EPFA Guyane :</b></p> <p>La genèse, les fondamentaux et les objectifs de l'OIN.</p> <p><b>M. Philippe Grand, IGPEF Honoraire. Ancien membre du CGEDD.</b></p> <p>Les fondamentaux de l'aménagement urbain.</p> <p><b>M Christian Tordo, vice-président du Conseil d'Administration de l'EPA plaine du Var, adjoint au maire de la Ville de Nice, en charge des finances, de l'économie et de l'emploi, et président de la commission de l'emploi et du développement économique de la Métropole Nice Côte d'Azur :</b></p> <p>L'OIN de la plaine du Var. La vision de l'élu sur une OIN en cours, l'appropriation de l'OIN par le territoire, la gouvernance, la stratégie foncière.</p> <p><b>M. Olivier Sassi, directeur général de l'EPA « Eco vallée plaine du var »:</b></p> <p>Paysage d'une OIN à mi-parcours. Réalisations, obstacles, les atouts, les erreurs à éviter, exemples de réalisation.</p> <p><b>M. Philippe Grand, IGPEF Honoraire. Ancien membre du CGEDD.</b></p> <p>Les enjeux de la simplification des procédures dans l'OIN Guyane pour répondre à l'urgence sociale du logement.</p> <p><b>Mme Yasimin Vautor, Architecte urbaniste de l'Etat, Mission interministérielle pour la qualité des constructions.</b></p> <p>L'adaptation des règles pour les constructions dans les régions chaudes</p> <p>La programmation des opérations : Une action dans la durée pour accélérer les projets sans sacrifier leur qualité.</p> <p><b>M. Patrice Pierre, secrétaire général de l'EPFA Guyane</b></p> <p>Synthèse des débats : l'OIN accélérateur des projets</p>
11h00 – 13h00	<p><b>Débats :</b> Quels rôles et engagements des acteurs en OIN ? Quels apports pour la Guyane ?</p> <p><b>Travail en atelier</b></p>
13h00 – 14h00	Déjeuner
14h00 – 14h30	Synthèse des ateliers et de la journée
14h30	Clôture du séminaire par M. Marc Del Grande, préfet de la région Guyane

**À propos de l'EPFA Guyane :** créé en 1996, l'EPAG (Établissement Public d'Aménagement de Guyane) a changé de statut au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour devenir un EPFA (établissement public foncier et d'aménagement). Il est dirigé par Denis Girou, IGPEF. Rodolphe Alexandre, Président de la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), a été élu président du conseil d'administration. L'EPFA Guyane, établissement public de l'état à statut particulier, s'inscrit dans une perspective de développement cohérent et durable du territoire, adapté aux spécificités amazoniennes.

**Sa mission s'articule autour de trois axes :**

-  **faire la ville amazonienne durable et contribuer au développement économique** dans le cadre de sa mission d'établissement public d'aménagement ;
-  **maîtriser le foncier** pour les projets publics de demain dans le cadre de sa mission d'établissement public foncier ;
-  **participer au développement agricole** de la Guyane dans le cadre de sa mission de SAFER.

Une opération d'intérêt national, OIN, à laquelle les élus de Guyane ont été associés, a été instaurée par décret le 14 décembre 2016. Elle s'organise autour de trois bassins d'urbanisation : Saint-Laurent du Maroni et Mana, Kourou, la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, représentant 24 secteurs géographiques différents. **La Guyane est la première opération d'intérêt national ultramarine.** Elle sera mise en œuvre par l'EPFA Guyane. Pour mener à bien l'aménagement des secteurs de l'OIN, l'établissement sera doté de 1 500 hectares de foncier appartenant à l'État et a reçu un financement de 7,7 millions d'euros pour conduire les études nécessaires aux futures opérations.